



Maison Zuentzat
64 220 Ainhice-Mongelos
Tél : 05 59 37 21 08
mail : syndicat.elb@wanadoo.fr

Ainhice-Mongelos, le 18 novembre 2023

**Contribution d'ELB
à l'enquête publique
sur l'augmentation d'effectif de
l'élevage EKIALDE à
Gamarthe**

Contribution remise au commissaire enquêteur le 18 novembre 2023

La SCEA Ekialde de Gamarthe a récemment déposer une demande d'enregistrement en vue de l'augmentation de l'effectif de 680 à 1340 animaux-équivalent soit 700 porcelets en post-sevrage et 1200 porcs à l'engraissement. L'enquête publique est en cours (jusqu'au 21 novembre) suite à la demande d'extension formulée par l'éleveur.

Nous voulons mettre en avant que :

- il s'agit ici d'une régularisation puisque les travaux d'aménagement ont déjà eu lieu sur site !

L'éleveur est dans l'illégalité depuis plus d'un an et l'administration l'invite simplement à se mettre en règle. Les sanctions contre les petits éleveurs peuvent bien plus vite que cela, une boucle d'identification en moins suffit à entraîner des pénalités sur le champ, alors qu'avoir 660 animaux de trop sur un élevage soumis à autorisation ne porte pas à conséquence !

- ce modèle d'élevage hors-sol ne répond pas aux attentes de la société :

. 3900 porcs n'ayant jamais vu un carré de prairie sortiront chaque année de cet atelier hors sol. Nous regrettons le choix d'un tel modèle agricole et appréhendons qu'il ne s'agisse que d'un début d'agrandissement. L'élevage de porcs hors-sol tel que pratiqué en Bretagne n'a pas sa place au Pays basque. Les ravages sociétaux et environnementaux qu'il y provoque n'ont pas leur place sur notre territoire.

- si une autorisation venait à être donnée à l'extension de cet élevage, nous réclamons un contrôle strict et régulier de ces installations par l'autorité administrative. En effet, les pollutions liées à ce type d'élevages sont régulièrement constatées et dangereuses pour l'environnement. Avec l'augmentation de son cheptel, la vigilance est plus que jamais de mise, d'autant que les bâtiments sont situés à moins de 50m du cours d'eau le plus proche.

Finalement, **ELB est opposé au développement des ateliers industriels hors-sol** qui se fait systématiquement au détriment des fermes qui privilégient l'élevage paysan et au détriment de la qualité alimentaire. **Ceux qui autorisent ces agrandissements légitiment une fuite en avant dont la société ne veut pas.**

La recherche de la qualité alimentaire, de la répartition de la production entre le plus grand nombre d'éleveurs dans des unités à taille humaine, le respect de l'environnement et la promotion des systèmes plein-air doivent être prioritaires sur l'élevage hors-sol, concentrationnaire et destructeur de l'environnement !

Pour ELB, le secrétaire général,

Panpi SAINTE-MARIE

